

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1711**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Modéliste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

ESMOD International

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur d'établissement, Directeur ESMOD International

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242n Stylisme, patron, gradation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le modéliste, essentiel dans toutes les entreprises de fabrication d'habillement, est le pivot de la création vestimentaire depuis l'industrialisation de la profession. Le modéliste de mode interprète les idées de la direction ou d'un styliste. Il exécute une toile ou un patronage matérialisant ces idées. Il travaille en équipe, avec le styliste en particulier.

Il réalise des modèles, supervise la réalisation d'un projet, de gère les différents corps de métier et organise le travail dans le temps.

Capacités attestées : - Maîtrise des techniques suivantes : la coupe à plat, le moulage, le montage et la réalisation d'un modèle, la gradation, la validité du prototype, le suivi de fabrication.

- Connaissance et maîtrise des techniques de réalisation de modèles

- Maîtrise des techniques d'analyse des besoins afin de répondre aux attentes de la profession et du marché

- Connaissance des techniques de promotion et de défense de la réalisation de ses projets.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Filière textile-habillement : vêtement homme, vêtement femme, vêtement enfant, maille, haute couture.

Types d'emplois accessibles : - modéliste

- chef d'atelier

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est attribuée après formation et comprend 4 composantes :

- Contrôle continu et sujets imposés notés

- Stage obligatoire en entreprise

- Production d'un dossier personnel de collection

- Examen devant un jury professionnel

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Professionnels du secteur textile-habillement
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD'.

Arrêté du 29 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Certificat de modéliste'.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Fin d'homologation à compter de la publication du présent arrêté au Journal Officiel, sauf pour les personnes recrutées avant cette date.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Modéliste' à compter du 14 janvier 2001.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

18 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

Contact e-mail : paris@esmod.com

<http://www.esmod.com>

Lieu(x) de certification :

ESMOD International Paris 1841 12, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Anciens libellés : - Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD (Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991)

- Certificat de modéliste (Arrêté du 29 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995)